

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Factrel</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Synonymes</b>	Factrel® * Factrel® Injection * Gonadorelin for injection * Gonadorelin Hydrochloride Solution
<b>Usage recommandé</b>	Produit vétérinaire utilisé pour synchronisation de l'oestrus
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Non destiné à l'usage humain
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Nom de la compagnie (É-U)</b>	Zoetis Inc.
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (USA)
<b>Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain</b>	1-866-531-8896
<b>Département de soutien aux produits / soutien technique</b>	1-800-366-5288
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300  CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
<b>Nom de la compagnie (CA)</b>	Zoetis Canada Inc.
	16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
<b>Adresse courriel</b>	soutienauxproduits@zoetis.com
<b>Département de soutien aux produits</b>	1-800-461-0917

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

**Fournisseur** Non disponible.

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
<b>Intervention</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

<b>Stockage</b>	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir. Une exposition systématique risque d'affecter la régulation des hormones reproductrices et d'affecter par conséquent la fertilité et le maintien des grossesses.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Alcool Benzylrique		100-51-6	2
Chlorure de sodium		7647-14-5	0.6
Gonadorelin hydrochloride		51952-41-1	50 µg / ml
Water for injection		7732-18-5	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation. En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.
<b>Contact avec la peau</b>	En cas de contact cutané, laver immédiatement la peau avec une grande quantité d'eau et de savon. En cas d'auto-injection ou de piqûre d'aiguille accidentelle, laver le site de la blessure sous de l'eau courante propre. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si elles peuvent être facilement enlevées, enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire. Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir. Les signes et symptômes peuvent inclure rash, prurit, rougeur et enflure. Les réactions respiratoires peuvent prendre la forme de : rhinite, éternuements, grattements de gorge, oedème de la muqueuse buccale ou du larynx, toux, manque de souffle, respiration sifflante et douleurs thoraciques; Des réactions de type asthmatique surviennent en cas d'exposition aggravée chez des patients sensibles. Une exposition systématique risque d'affecter la régulation des hormones reproductrices et d'affecter par conséquent la fertilité et le maintien des grossesses.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être retardés. Garder la victime en observation.
<b>Informations générales</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
--	---

<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	S'assurer une ventilation adéquate. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
--	--

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recueillir le déversement avec une matière absorbante inerte non combustible et transférer dans un conteneur étiqueté pour rebuts. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Prevent release to the environment.

Déversements peu importants : Essuyer avec un chiffon humide et placer dans un conteneur pour destruction. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
--	--

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Assurer une ventilation efficace. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter les injections accidentelles. Éviter une exposition prolongée. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter le rejet dans l'environnement.
--	--

<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Garder sous clef. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Protéger de la lumière. Réfrigération recommandée. 2 - 8°C (36 - 46°F). Ne pas congeler. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de la portée des enfants.
--	---

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
---	--

<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
------------------------------------	--

<b>Analyse des risques par niveaux de contrôle</b>	Gonadorelin hydrochloride: Zoetis BDP5 (limiter l'exposition à >1ug/m3)
--	---

<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Garder les niveaux de contamination de l'air inférieurs aux limites d'exposition ou dans la fourchette OEB indiquée ci-dessus dans cette section. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate.
--	---

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection du visage/des yeux</b>	En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.
--------------------------------------	---

<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

<b>Autre</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.
--------------	---

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Lorsqu'une contamination d'air (brouillard, vapeur ou odeur) est produite, la protection respiratoire est recommandée pour minimiser l'exposition. Si les expositions aux microbes aérogènes égalent ou excèdent les OEB, portez un respirateur approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions au-dessus du taux OEB. La protection respiratoire devrait être portée comme supplément aux mesures d'ingénierie lorsque vous manipulez ce composé.

**Dangers thermiques** Sans objet.

**Considérations d'hygiène générale** Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** Préparation liquide.

**État physique** Liquide.

**Forme** Liquide.

**Couleur** Clair.

**Odeur** Non disponible.

**Seuil olfactif** Non disponible.

**pH** Non disponible.

**Point de fusion et point de congélation** Non disponible.

**Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition** Non disponible.

**Point d'éclair** Non disponible.

**Taux d'évaporation** Non disponible.

**Inflammabilité (solides et gaz)** Sans objet.

### Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

**Limites d'inflammabilité - inférieure (%)** Non disponible.

**Limites d'inflammabilité - supérieure (%)** Non disponible.

**Limite d'explosibilité - inférieure (%)** Non disponible.

**Limite d'explosibilité - supérieure (%)** Non disponible.

**Tension de vapeur** Non disponible.

**Densité de vapeur** Non disponible.

**Densité relative** Non disponible.

### Solubilité

**Solubilité (eau)** Non disponible.

**Coefficient de partage n-octanol/eau** Non disponible.

**Température d'auto-inflammation** Non disponible.

**Température de décomposition** Non disponible.

**Viscosité** Non disponible.

### Autres informations

**Propriétés explosives** Non explosif.

**Propriétés comburantes** Non oxydant.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles. Températures élevées. Exposition à la lumière. Rayonnement solaire.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents comburants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation.

**Contact avec la peau** Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Alcool Benzilylique

Espèces: Cobaye  
Gravité: Modéré

Espèces: Lapin  
Gravité: Minimal

Chlorure de sodium

Espèces: Lapin  
Gravité: Suave

**Contact avec les yeux**

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Alcool Benzilylique

Espèces: Lapin  
Gravité: Extrême

Chlorure de sodium

Espèces: Lapin  
Gravité: Modéré

**Ingestion**

Peut être nocif en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

### Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire. Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir. Les signes et symptômes peuvent inclure rash, prurit, rougeur et enflure. Les réactions respiratoires peuvent prendre la forme de : rhinite, éternuements, grattements de gorge, oedème de la muqueuse buccale ou du larynx, toux, manque de souffle, respiration sifflante et douleurs thoraciques; Des réactions de type asthmatique subviennent en cas d'exposition aggravée chez des patients sensibles. Une exposition systématique risque d'affecter la régulation des hormones reproductrices et d'affecter par conséquent la fertilité et le maintien des grossesses.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Alcool Benzilylique (CAS 100-51-6)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Lapin	2000 mg/kg
<b>Inhalation</b>		
CL50	Rat	> 4.178 mg/L 1000 mg/l, 8 heures
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	1230 mg/kg
	Souris	1580 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure de sodium (CAS 7647-14-5)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	3000 mg/kg
	Souris	4000 mg/kg
Gonadorelin hydrochloride (CAS 51952-41-1)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Intraveineux</b>		
DL50	Rat	> 150 mg/kg
	Souris	> 100 mg/kg
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	> 3000 mg/kg
<b><u>Subaiguë</u></b>		
<b>Intraveineux</b>		
DMENO	Rat	5 µg/kg/jour, 28 Jours (Target organs: Male reproductive system)
DSENO	Singe	0.5 mg/kg/j., 28 Jours (No effects at maximum dose)
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
<b>Contact avec les yeux</b>		
Alcool Benzylrique	Espèces: Lapin	Gravité: Extrême
Chlorure de sodium	Espèces: Lapin	Gravité: Modéré
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas un sensibilisant respiratoire.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	
<b>Effets sur le développement</b>		
Gonadorelin hydrochloride	100 ug/kg/jour Développement de l'embryon/du foetus,	Aucun effet à une dose maximale
	Résultat: DSENO	Espèces: Rat
	Organe: Intraveineux	
	100 ug/kg/jour Développement de l'embryon/du foetus,	Aucun effet à une dose maximale
	Résultat: DSENO	Espèces: Souris
	Organe: Intraveineux	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.	
<b>Danger par aspiration</b>	Pas un danger par aspiration.	

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves	
Alcool Benzylrique (CAS 100-51-6)	CE50	Daphnia magna (Water Flea) 230 mg/L, 48 heures 66 mg/L, 21 jour(s) Reproduction	
		Pseudokirchneriella subcapitata (Green Alga) 500 mg/L, 72 heures	
	CL50	Pimephales promelas (Fathead Minnow) 460 mg/L, 96 heures	
<b>Aquatique</b>			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus) 10 mg/l, 96 heures	
Chlorure de sodium (CAS 7647-14-5)			
	<b>Aquatique</b>		
	Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna) 340.7 - 469.2 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas) 6020 - 7070 mg/l, 96 heures	

### Persistence et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

### Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

### Instructions pour l'élimination

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

### Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

### Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

### Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Ne pas réutiliser les récipients vides.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC

Non déterminé(e).

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

**Date de publication** 20-Mai-2017

**Version n°** 01

**Avis de non-responsabilité** Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

**Informations relatives à la révision** Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes  
Composition / renseignements sur les ingrédients : Exemptions de divulgation  
GHS: Classification